



**Maître Charlotte GUILLAUBEY**

Successeur de Me BARBIER

Détenteur des minutes de Me METTON

**Liste des documents à fournir pour l'ouverture d'un dossier de BAIL :**

**Dans tous les cas il s'agit de fournir :**

- La copie de votre pièce d'identité
- Le questionnaire d'état civil
- Un RIB daté et signé
- La désignation du bien loué
- Les diagnostics du bien
- L'attestation d'assurance du bien
- Le montant des loyers et des charges

Cette liste de pièces nécessaires est non exhaustive.

Elle devra être adaptée en fonction de chaque dossier.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter l'étude au **04.77.27.28.77** ou par mail à l'adresse **office.42040@notaires.fr**.